

préférentiel national de l'assurance qualité

# Référentiel National de l'Assurance Qualité

DOMAINES - CHAMPS - RÉFÉRENCES





---

## Référentiel National de l'Assurance Qualité

DOMAINES - CHAMPS - RÉFÉRENCES

Une publication de la CIAQES

CIAQES/MESRS

11, Chemin Mokhtar Doudou Ben Aknoun, Alger - Algérie

Tél / Fax : +213 (0)21 91 34 66

Email : [ciaques@mesrs.dz](mailto:ciaques@mesrs.dz)

Première édition

Alger - 1er trimestre 2016



# Sommaire

Préambule .....	05
Le référentiel national .....	07
Domaine de la formation .....	09
Domaine de la recherche .....	13
Domaine de la gouvernance .....	15
Domaine de la vie à l'université .....	19
Domaine des infrastructures .....	21
Domaine des relations avec l'environnement socio-économique .....	23
Domaine de la coopération .....	25
<i>Référentiel : principales définitions</i> .....	27

## **PUBLICATIONS DE LA CIAQES**

- 01 Introduction à la qualité (2 Parties)**
- 02 Assurance qualité dans l'enseignement supérieur**
- 03 Assurance qualité interne et autoévaluation**
- 04 Construction d'un référentiel**
- 05 Evaluation de la qualité des enseignements**
- 06 Compétences complémentaires pour les RAQ**

Retrouvez ces ressources sur le site de la CIAQES  
à l'adresse suivante :

[www.ciaqes-mesrs.dz](http://www.ciaqes-mesrs.dz)

NB : L'utilisation de ces ressources à des fins pédagogiques ou scientifiques est autorisée. Prière de noter dans vos citations la mention suivante après le nom de l'auteur :  
"CIAQES - MESRS ; Alger, Algérie - 2015" .

# Préambule

La réforme de l'enseignement supérieur a arrêté des lignes directrices qui portent sur la mise en place d'un système national d'assurance qualité dans le secteur. Dans ce cadre, il a été créé la CIAQES<sup>1</sup> avec pour principale mission d'accompagner les établissements d'enseignement supérieur dans leur démarche pour le renforcement de leur capacité institutionnelle et le développement d'une culture de la qualité.

Ceci l'a amené dans une première étape à la structuration des cellules d'assurance qualité au niveau de tous les établissements universitaires, la nomination des responsables de ces cellules, la formation de ces RAQ et l'élaboration d'un référentiel de la qualité. Aujourd'hui, ces structures et personnes ressources sont en capacité de piloter des opérations locales d'évaluation interne, étape de concrétisation de la démarche d'assurance qualité dans les établissements.

A l'instar des référentiels d'assurance qualité existant de par le monde, le référentiel national reprend l'ensemble des normes et standards contenus dans des références dans les domaines fondamentaux de formation, de recherche scientifique, de la gouvernance et de la vie à l'université, tout en insistant sur trois autres domaines en particulier, eu égard à leur importance dans le contexte national : « infrastructures universitaires », « relations université-environnement socio-économique » et « coopération interuniversitaire et mobilité ».

Le référentiel comporte des références représentant des objectifs à atteindre par l'établissement, liés à ses missions et son plan de développement. Ces références se déclinent en critères présentant un état de fonctionnement voulu ou attendu et en preuves permettant de mesurer le niveau de rapprochement

---

<sup>1</sup> CIAQES : commission d'implémentation d'un système d'assurance qualité dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

de cet état. Cet outil privilégié d'évaluation permettra de dresser un état des lieux du fonctionnement de l'établissement, d'apprécier dans le détail la situation, de dégager les forces et faiblesses et, enfin, d'expliquer cette appréciation par une interprétation factuelle en vue d'enclencher les mécanismes opérationnels de l'amélioration continue afin d'atteindre les objectifs préalablement définis. Il permet d'envisager la formulation d'une stratégie intégrée dans la cadre du projet d'établissement.

En effet, le référentiel se présente comme un outil structurant du projet d'établissement car, en plus de la définition des objectifs et actions pour les atteindre, il représente un outil d'aide à la décision en fournissant également des éléments de réponse à des questions liées :

- aux changements à opérer pour mieux atteindre ces objectifs,
- aux moyens humains et matériels nécessaires,
- à l'échéancier pour atteindre ces objectifs.

L'évaluation initiale laissera alors place à l'évaluation de suivi en vue de l'amélioration continue du fonctionnement de l'établissement et des programmes de formation qu'il offre.

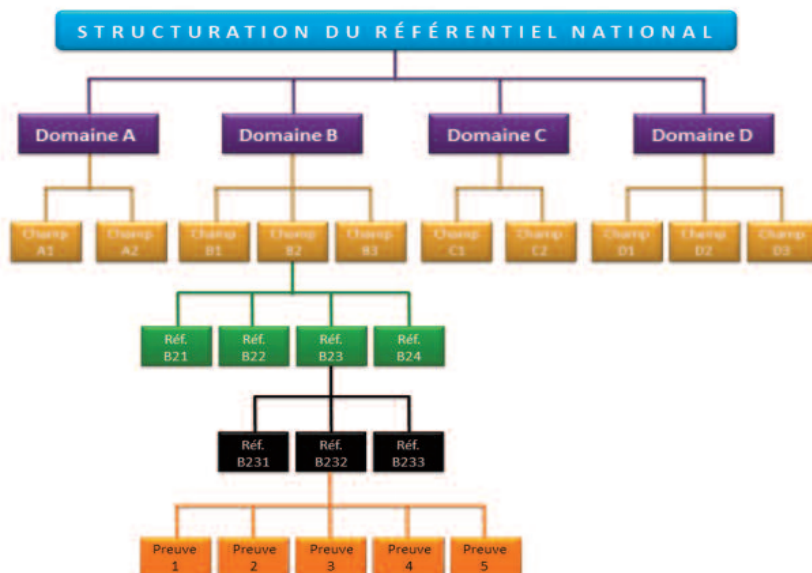
Ce référentiel permet, en définitive, de faire émerger l'identité et les valeurs que véhicule l'établissement et à inscrire dans son projet de développement.

# Le référentiel national

L'une des principales missions assignées à la CIAQES est l'élaboration d'un référentiel national (RNAQES). Ce travail a été réalisé avec le concours des responsables assurance qualité (RAQ) et a constitué en même temps le couronnement de la formation qui leur a été dispensée par la CIAQES durant les années 2012 et 2013. Le référentiel a été présenté pour la 1ère fois en février 2014 à l'occasion d'un colloque international tenu à Tlemcen. Cette démarche participative a été privilégiée de sorte à permettre aux RAQ, qui sont les porteurs de la politique nationale d'assurance qualité, de s'appropriier l'outil et d'être en mesure de le mettre en oeuvre au sein de leur institution.

## Structuration du référentiel

Le référentiel comporte sept domaines. Chacun de ces derniers est subdivisé en champs dont le nombre est compris entre trois et sept. Les domaines et les champs représentent les activités qu'on retrouve habituellement dans une institution universitaire.



Chaque champ est ensuite décliné en références dont le nombre varie de deux à neuf selon le cas. Les références expriment ce qui doit être fait par l'institution pour se rapprocher des objectifs et des valeurs qu'elle s'est fixés. La référence est à son tour déclinée en critères (un ou plus) qui indiquent ce qui est fait pour concrétiser la référence (action qualitative ou quantitative). Enfin, le dispositif est complété par des preuves qui servent à apprécier, mesurer le niveau de réalisation de chaque critère (voir illustration ci-avant). Par ailleurs, les énoncés des champs et des références sont complétés par des commentaires (appelés "règles d'interprétation") qui aident à les clarifier.

### **Constitution du référentiel**

La composition du référentiel national est indiquée dans le tableau ci-dessous. Les références des quatre premiers domaines sont assez communes aux référentiels existants. Le RNAQES se distingue par ses critères et ses preuves. Les trois derniers domaines, à savoir les *infrastructures*, les *relations avec l'environnement socio-économique* et la *coopération* sont spécifiques au référentiel national et soulignent le souci de :

- améliorer les conditions de travail de la communauté universitaire et en même temps favoriser la préservation des infrastructures existantes qui ont nécessité des investissements colossaux (entretien et maintenance) ;
- inciter l'université à se tourner davantage vers le monde du travail ;
- encourager la coopération et la mobilité.

Enfin, il y a lieu de rappeler que cette version du référentiel se limite à la présentation des références.

Domaines	Champs	Références	Critères	Preuves
Formation (F)	7	23	49	108
Recherche (R)	3	17	32	55
Gouvernance (G)	5	27	53	181
Vie à l'université (V)	4	14	25	71
Infrastructures (I)	5	17	19	38
Relations avec l'ESE (S)	3	11	19	40
Coopération (C)	4	14	22	70
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>123</b>	<b>219</b>	<b>563</b>



# Domaine de la Formation (F)

LE DOMAINE EN CHIFFRES			
Champs	Références	Critères	Preuves
07	23	49	108

## CHAMP F1 : La définition de l'offre de formation et son pilotage

*Interprétation : Il s'agit de mettre en place des programmes de formation détaillés et de mettre les outils nécessaires pour le suivi et la progression ou l'amélioration des programmes.*

**Référence F11 :** L'institution offre des formations en adéquation avec ses environnements politique, scientifique, socio-professionnel et elle tient compte du contexte national et international.

**Référence F12 :** L'offre de formation est cohérente au regard du projet de l'institution et de ses moyens matériels, humains et pédagogiques.

**Référence F13 :** L'offre de formation s'appuie sur des approches pédagogiques adaptées et innovantes.

**Référence F14 :** L'institution rend visible son offre de formation.

**Référence F15 :** L'institution développe des structures de pilotage et de mise en œuvre des formations.

**Référence F16 :** L'institution propose des modes de formation variés (à distance, en alternance,...).

## CHAMP F2 : L'accompagnement de l'étudiant dans sa formation

*Interprétation : Ce champ concerne la prise en charge totale de l'étudiant dans le cadre de son orientation tout en lui facilitant son insertion dans le milieu universitaire.*

**Référence F21 :** L'institution a une politique d'accueil, de suivi et d'aide à la réussite des étudiants.

**Référence F22 :** L'institution offre la possibilité d'une mobilité interne (passerelles) et

externe (nationale, internationale).

**Référence F23** : L'institution a une politique d'accès à la documentation et à tous supports pédagogiques.

### CHAMP F3 : L'évaluation et la révision des enseignements

*Interprétation* : Il concerne la mise à jour des enseignements, le suivi et l'évaluation des formations afin d'améliorer la pédagogie.

**Référence F31** : Les enseignements sont soumis à des révisions et à des évaluations particulières.

**Référence F32** : L'institution développe des processus d'amélioration de la pédagogie.

### CHAMP F4 : Le contrôle des connaissances et des apprentissages des étudiants

*Interprétation* : Ce champ permet de mesurer les résultats de la formation par le biais des comités pédagogiques et des jurys de délibération.

**Référence F41** : L'institution valide les connaissances et les apprentissages tout au long des parcours de formation.

**Référence F42** : Les épreuves d'évaluation sont en cohérence avec les objectifs d'apprentissage.

**Référence F43** : Les modalités de contrôle des connaissances sont objectives, équitables, fiables, publiées et communiquées.

### CHAMP F5 : L'orientation et l'insertion professionnelle

*Interprétation* : Il s'agit de mettre en place des mécanismes facilitant l'orientation et l'insertion professionnelles des diplômés par le biais des relations de coopération entre l'université et le secteur socioéconomique tout en veillant à la bonne employabilité des diplômés.

**Référence F51** : L'institution développe un dispositif d'orientation.

**Référence F52** : L'institution développe un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle.

**Référence F53** : L'institution développe des partenariats avec le milieu socioprofes-

sionnel.

**Référence F54** : L'institution développe un suivi de l'employabilité des diplômés.

### CHAMP F6 : La formation doctorale

*Interprétation* : Il s'agit d'assurer et d'améliorer la formation des formateurs et des chercheurs en s'appuyant sur la coopération nationale et internationale.

**Référence F61** : L'institution garantit la qualité des formations doctorales par leur adossement scientifique et par des stratégies de coopération nationale et internationale.

**Référence F62** : L'institution développe un dispositif d'encadrement, de suivi et d'insertion de ses docteurs.

### CHAMP F7 : La formation continue (tout au long de la vie)

*Interprétation* : Il s'agit de la mise en place et de la valorisation de la formation diplômante et/ou certifiante afin d'améliorer et d'actualiser les connaissances des diplômés issus des milieux académiques et socioéconomiques, et ce pour mesurer le rôle social de l'institution.

**Référence F71** : La formation continue est partie intégrante de l'offre de formation.

**Référence F72** : L'institution favorise l'accueil des adultes en reprises d'études.

**Référence F73** : L'institution assure des formations diplômantes et/ou certifiantes pour des publics du milieu académique et des milieux socio-professionnels.



# Domaine de la Recherche (R)

LE DOMAINE EN CHIFFRES			
Champs	Références	Critères	Preuves
03	17	32	55

**CHAMP R1** : L'organisation, la structuration et le développement de la recherche

*Interprétation* : Il s'agit pour l'institution de créer les organes chargés du développement de la recherche.

**Référence R11** : L'institution définit ses priorités de recherche et met en œuvre les moyens adaptés.

**Référence R12** : L'institution dispose de structures de pilotage et du suivi de la recherche.

**Référence R13** : L'institution organise une réflexion stratégique pour une évaluation interne en matière de recherche.

**Référence R14** : L'institution organise la recherche en fonction de ses priorités.

**Référence R15** : L'institution développe une recherche qui répond aux besoins de son environnement.

**Référence R16** : L'institution encourage le dynamisme de la recherche et motive ses enseignants-chercheurs.

**Référence R17** : L'institution développe une politique de formation à la recherche et par la recherche.

**Référence R18** : L'institution favorise l'accès aux ressources documentaires nécessaires à la recherche.

**Référence R19** : L'institution assure une fonction de veille sur les évolutions méthodologiques, scientifiques et technologiques.

**CHAMP R2** : Les relations et les partenaires scientifiques

*Interprétation* : Il s'agit pour l'institution de définir les modalités de partena-

*riat entre l'institution et les différents partenaires.*

**Référence R21** : L'institution veille en interne à la mutualisation des activités de recherche.

**Référence R22** : L'institution met en place une stratégie de partenariats privilégiés en matière de recherche aux niveaux régional et national.

**Référence R23** : L'institution assure un développement en matière de recherche.

**Référence R24** : L'institution dispose d'une politique de communication et de diffusion de sa production scientifique.

**CHAMP R3** : La valorisation de la recherche

**Interprétation** : Il s'agit pour l'institution de mettre en place des mécanismes d'incitation à la valorisation de la recherche.

**Référence R31** : L'institution mène une politique de valorisation et de transfert des résultats de recherche.

**Référence R32** : L'institution contribue au développement de la propriété intellectuelle.

**Référence R33** : L'institution favorise la création et l'incubation d'entreprises en lien avec la recherche.

**Référence R34** : L'institution veille à la diffusion de la culture scientifique.

# Domaine de la Gouvernance (G)

LE DOMAINE EN CHIFFRES			
Champs	Références	Critères	Preuves
05	27	53	181

## CHAMP G1 : Système d'information

*Interprétation : Il s'agit de doter l'institution d'un système d'information fiable et efficace.*

**Référence G11** : L'institution dispose d'une politique de collecte, de sécurisation, de traitement, d'analyse et d'exploitation des informations.

**Référence G12** : L'institution est dotée d'une structure d'information et de prospective (ou de veille).

**Référence G13** : L'institution assure l'archivage et la diffusion de l'information administrative; pédagogique et scientifique.

**Référence G14** : L'institution dispose de services numériques au service de ses étudiants et de son personnel.

**Référence G15** : L'institution assure l'organisation, la gestion et la promotion de la communication avec les parties prenantes internes et externes.

## CHAMP G2 : Les conditions d'élaboration des politiques

*Interprétation : Il décrit les outils d'élaboration des politiques de l'institution.*

**Référence G21** : L'institution dispose de structures chargées d'élaborer des politiques concertées de formation, de recherche et de gouvernance.

**Référence G22** : L'institution organise sa concertation interne pour l'élaboration de ses différentes politiques : formation, recherche, gestion administrative et gouvernance.

**Référence G23** : La politique de l'institution est en phase avec les orientations stratégiques nationales de l'enseignement supérieur et la recherche.

**Référence G24** : La politique et la stratégie de l'institution notamment dans le do-

maine de la recherche, de la formation, des relations internationales et des services rendus à la Société tiennent compte de ses environnements local, national et international.

**Référence G25** : La politique de l'institution est en adéquation avec la réglementation et fait usage de ses marges d'autonomie.

**Référence G26** : L'institution est dotée d'un projet de développement partagé.

**Référence G27** : Les arbitrages budgétaires font l'objet d'une procédure concertée.

### CHAMP G3 : L'organisation et le pilotage des composantes et des services

*Interprétation* : Il définit les compétences, responsabilités et missions des ressources humaines et les moyens matériels qui leur sont nécessaires.

**Référence G31** : La structure de l'institution est adaptée à la réalisation de ses missions et de ses objectifs ; elle permet un pilotage efficace.

**Référence G32** : Les différentes instances de pilotage et de gestion ont des fonctions, des compétences et des responsabilités clairement définies ; celles-ci sont attribuées en cohérence avec les missions et les objectifs de l'institution.

**Référence G33** : L'institution est organisée de telle sorte que les responsabilités confiées puissent être exercées pleinement.

**Référence G34** : Le système de gouvernance prend des dispositions pour tenir compte des opinions et des avis des étudiants et des personnels.

**Référence G35** : L'institution dispose d'un règlement intérieur concerté.

**Référence G36** : Le responsable de l'institution gère et alloue les ressources en conformité avec les objectifs de l'institution ; il organise l'évaluation de l'efficacité de leur mise en œuvre.

**Référence G37** : L'institution garantit les moyens matériels nécessaires et appropriés au bon déroulement de ses activités.

### CHAMP G4 : Le management des fonctions supports au service des missions

*Interprétation* : Il veille à la conformité des moyens (humains et matériels) aux missions et valeurs de l'institution.



**Référence G41** : L'institution gère ses ressources humaines en conformité avec ses missions et ses valeurs.

**Référence G42** : L'institution gère son patrimoine en conformité avec ses missions et ses valeurs.

**Référence G43** : L'institution gère ses ressources financières en conformité avec ses missions et ses valeurs.

**Référence G44** : Les services communs contribuent à la mise en œuvre du projet de l'institution.

### **CHAMP G5** : Les démarches qualité

***Interprétation** : Il incite à la mise en place de démarches qualité adaptées aux missions et valeurs de l'institution.*

**Référence G51** : L'institution a une politique qualité bien définie et partagée.

**Référence G52** : L'institution développe ses démarches qualité en conformité avec ses missions et ses valeurs.

**Référence G53** : L'institution développe des démarches qualité pour ses différentes activités.

**Référence G54** : L'institution organise périodiquement son autoévaluation et la révision de l'ensemble de ses activités.



# Domaine de la Vie à l'Univ. (V)

LE DOMAINE EN CHIFFRES			
Champs	Références	Critères	Preuves
04	14	25	71

**CHAMP V1** : L'accueil et la prise en charge des étudiants et du personnel

*Interprétation* : Il s'agit de s'assurer que toutes les dispositions ont été prises pour bien accueillir les étudiants et les personnels et leur fournir toutes les informations nécessaires.

**Référence V11** : L'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels.

**Référence V12** : L'établissement accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et personnels.

**Référence V13** : L'établissement met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels.

**CHAMP V2** : Les activités culturelles et sportives

*Interprétation* : Le champ incite l'établissement à proposer à sa communauté des activités sportives et culturelles.

**Référence V21** : L'établissement développe une politique d'activités culturelles et sportives.

**Référence V22** : L'établissement favorise le développement des structures et d'associations culturelles et sportives.

**CHAMP V3** : Les conditions de vie, de travail et d'études des acteurs de l'université (santé, hygiène, sécurité, ...)

*Interprétation* : il s'agit d'offrir un cadre adéquat qui couvre tous les besoins pour une meilleure hygiène de vie.

**Référence V31** : L'établissement offre un cadre convivial aux différents acteurs.

**Référence V32** : L'établissement garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites.

**Référence V33** : L'établissement assure à ses personnels et étudiants l'accès à des services de santé.

**Référence V34** : L'établissement développe des partenariats avec les collectivités, les organismes de la ville et de la région en faveur de ses étudiants et de ses personnels.

**Référence V35** : L'établissement contribue, avec les services concernés, à la prise en charge des étudiants et des personnels (restauration, hébergement, transport, ...).

**CHAMP V4** : Responsabilité sociétale (éthique, citoyenneté, égalité des chances, développement durable, ...)

*Interprétation* : il s'agit d'assurer un environnement qui favorise les relations fructueuses entre l'université et le secteur socio-économique.

**Référence V41** : L'institution s'implique et encourage les activités citoyennes, les échanges et les débats sociétaux.

**Référence V42** : L'institution veille au respect des principes et règles d'éthique et de déontologie.

**Référence V43** : L'établissement est attaché au principe de l'égalité des chances.

**Référence V44** : Les installations, les équipements et les pratiques de l'établissement prennent en considération le développement durable (la dimension environnementale, la dimension sociale, la dimension économique).

# Domaine des Infrastructures (I)

LE DOMAINE EN CHIFFRES			
Champs	Références	Critères	Preuves
05	17	19	38

## CHAMP I1 : Infrastructures administratives

*Interprétation : Il s'agit d'identifier que l'établissement dispose d'infrastructures dédiées aux activités administratives.*

**Référence I11** : L'établissement dispose d'espaces suffisants pour héberger les activités administratives.

**Référence I12** : L'établissement dispose d'espaces de parking.

**Référence I13** : Les locaux sont adaptés à toutes les activités administratives.

**Référence I14** : Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité.

## CHAMP I2 : Infrastructures pédagogiques

*Interprétation : Il s'agit d'identifier que l'établissement dispose d'infrastructures dédiées aux activités pédagogiques.*

**Référence I21** : L'établissement dispose de locaux (amphithéâtres, classes et bureaux) pour accueillir les formations académique et continue.

**Référence I22** : L'institution possède un centre de ressources documentaires.

**Référence I23** : Les locaux sont adaptés à toutes les activités pédagogiques.

**Référence I24** : Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité.

## CHAMP I3 : Infrastructures scientifiques et de recherche

*Interprétation : Il s'agit d'identifier que l'établissement dispose d'infrastructures dédiées aux activités scientifiques et de recherche.*

**Référence I31** : L'établissement dispose de laboratoires et ateliers pour accueillir les

travaux pratiques et de recherche.

**Référence I32** : Les locaux sont adaptés à toutes les activités scientifiques.

**Référence I33** : Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité.

#### **CHAMP I4** : Infrastructures d'hébergement

***Interprétation** : Il s'agit d'identifier que l'établissement dispose d'infrastructures dédiées à l'hébergement et à la restauration.*

**Référence I41** : L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les étudiants.

**Référence I42** : L'établissement dispose de structures d'hébergement pour les enseignants.

**Référence I43** : L'établissement dispose d'espaces de restauration.

**Référence I44** : Les locaux réunissent les conditions d'hygiène et de sécurité.

#### **CHAMP I5** : Infrastructures sportives et culturelles

***Interprétation** : Il s'agit d'identifier que l'établissement dispose d'infrastructures dédiées aux activités sportives et culturelles.*

**Référence I51** : L'établissement dispose de structures pour les activités culturelles et sportives.

**Référence I52** : Les structures répondent aux conditions d'hygiène et de sécurité.

# Domaine des relations avec l'ESE (S)

LE DOMAINE EN CHIFFRES			
Champs	Références	Critères	Preuves
04	14	22	70

## CHAMP S1 : Participation au développement des collectivités locales

*Interprétation* : Il s'agit de faire de l'institution un acteur majeur du développement local.

**Référence S11** : L'institution offre des formations qui répondent au développement local.

**Référence S12** : L'institution contribue à l'insertion professionnelle de son produit.

**Référence S13** : L'institution organise des formations continues pour les besoins locaux.

**Référence S14** : L'institution participe à la prise en charge des problématiques locales.

## CHAMP S2 : Relation avec les entreprises

*Interprétation* : L'institution doit veiller à former pour répondre aux besoins effectifs des acteurs économiques et à leur proposer des diplômés opérationnels.

**Référence S21** : Les offres de formation de l'institution correspondent aux besoins des entreprises.

**Référence S22** : L'institution offre des formations spécifiques selon les besoins des entreprises.

**Référence S23** : L'institution dispose de structures de mise en situation professionnelle et de suivi de son produit de formation.

## CHAMP S3 : Recherche et développement

*Interprétation* : Il s'agit de faire de la recherche un élément majeur de la rela-

*tion entreprise-université.*

**Référence S31** : L'institution possède des relations de partenariat avec les entreprises.

**Référence S32** : L'institution contribue dans le cadre des programmes communs de recherche et développement avec les entreprises.

**Référence S33** : L'institution élabore, diffuse et valorise l'information scientifique et technique.

#### **CHAMP S4** : Formation et suivi

***Interprétation** : Il s'agit pour l'institution de développer des outils d'écoute pour satisfaire les besoins des acteurs socio-économiques en rapport avec ses domaines de vocation et anticiper leurs attentes.*

**Référence S41** : L'institution possède un plan de formation périodique, élaboré sur la base des besoins exprimés par les collectivités, les entreprises et les partenaires sociaux.

**Référence S42** : L'institution fait la veille sur ses produits de formation.

**Référence S43** : L'institution contribue à la création et au développement des pépinières, incubateurs et start-up.

**Référence S44** : Le programme de recherche (axes des laboratoires de recherche ) de l'institution, s'inscrit dans le cadre du programme national de recherche.



# Domaine de la Coopération (C)

LE DOMAINE EN CHIFFRES			
Champs	Références	Critères	Preuves
03	11	19	40

## CHAMP C1 : Politique d'ouverture internationale

*Interprétation : Il s'agit pour l'institution de trouver les moyens lui permettant de s'ouvrir sur l'international.*

**Référence C11** : L'institution a une politique d'ouverture sur l'international.

**Référence C12** : L'institution dispose d'une stratégie dans les domaines de la recherche et de la formation, intégrant le contexte international.

**Référence C13** : L'institution dispose d'une politique de communication lui permettant d'améliorer sa visibilité internationale.

**Référence C14** : Les programmes d'enseignement et de recherche doivent pouvoir supporter l'évaluation internationale.

## CHAMP C2 : Partenariat et mobilité

*Interprétation : Il s'agit de préciser les modes de partenariats et de mobilité susceptibles de favoriser l'ouverture sur l'international.*

**Référence C21** : L'institution entretient des partenariats internationaux en matière de formation et de recherche.

**Référence C22** : L'institution encourage la mobilité internationale.

**Référence C23** : L'institution dispose de moyens et d'infrastructures adéquats pour l'accueil des étudiants, enseignants et chercheurs étrangers.

## CHAMP C3 : Echange de connaissances et mutualisation des ressources

*Interprétation : Il s'agit de préciser les modes d'échange des connaissances et de mutualisation des ressources.*

**Référence C31** : L'institution propose des modes de formation ouverts à l'international.

**Référence C32** : L'institution offre l'accès à la documentation et aux ressources internationales.

**Référence C33** : L'institution assure une fonction de veille au niveau international.

**Référence C34** : L'institution favorise la mutualisation des ressources.

# RÉFÉRENTIEL: PRINCIPALES DÉFINITIONS

## RÉFÉRENTIEL

Il porte l'ensemble des objectifs et/ou valeurs que l'institution se donne dans le cadre de ses missions pour répondre aux attentes de ses parties prenantes (usagers, personnels et partenaires principalement).

## DOMAINES ET CHAMPS

Ils indiquent les secteurs et les activités au sein de l'institution qui sont concernés (couverts) par le référentiel (ils délimitent le périmètre d'application).

## RÉFÉRENCE

Une référence traduit en action un objectif (ou une valeur) que se fixe l'institution.

## CRITÈRE

Un critère constitue un élément qualitatif ou quantitatif qui permet d'apprécier le niveau de mise en œuvre d'une référence.

**Exemple de critère :** Les enseignements sont évalués périodiquement.

## PREUVE

La preuve est l'élément qui permet de confirmer la réalisation effective d'un critère et son niveau éventuel de réalisation et de performance.

**Exemple de preuve :** Existence d'une cellule d'évaluation des enseignements.

## RÈGLE D'INTERPRÉTATION

Il s'agit de traduire au niveau opérationnel une référence en exprimant les pourtours de cette référence et en tenant compte des spécificités de l'institution.

**Exemple de règle d'interprétation d'une référence :** Il s'agit pour l'institution d'instaurer les outils pour l'évaluation de ses formations.

---

Source : Centre International d'Études Pédagogiques.